

Locaux techniques enterrés et semi-enterrés

Conseils de pose

Produits et références concernés*

Code Article	Description
SCP-370-0002	LOCAL EQUIPE ENTERRE D500
SCP-370-0003	LOCAL EQUIPE ENTERRE D600
SCP-370-0004	LOCAL TECHNIQUE NU D600
SCP-370-0005	LOCAL TECHNIQUE NU D750

* Les précédentes références de locaux techniques fournis par SCP sont aussi concernées par cette notice

Conseils de base pour la sécurité et la prévention des dommages :

Pour garantir la sécurité des utilisateurs et de leur entourage, lire attentivement les instructions ci-dessous :

- Les produits désignés ci-dessus sont destinés à l'usage privé.
- La réalisation de la pose doit tenir compte de cette notice ainsi que les règles d'usage relatives à la sécurité des personnes en matière de piscine privée et des diverses directives établies par la profession (DTP).
- Le local doit obligatoirement être placé à une distance supérieure à 3,5 m par rapport à la piscine, au delà du volume 2, conformément à la norme NFP15-100 (couvercle non verrouillé).
- **Les raccordements électriques** doivent être réalisés par un personnel compétent et agréé, dans le respect des normes en vigueur, entre autres la norme NFC-15-100. Notamment, le système électrique de filtration doit être protégé en tête de ligne par un disjoncteur différentiel 30mA.
- **Hivernage** : Procéder à un hivernage total de la piscine dans les zones à risque de gel. Les pièces à sceller de la piscine auront été préalablement bouchées (bouchons d'hivernage). Démontez la pompe de filtration et l'entreposez au sec, purgez le filtre à sable et vidangez les tuyauteries. Les vannes, si possible seront maintenues en position ouverte (éviter le gel dans la bille) et leur brides seront desserrées pour les vidanger.
- Le couvercle du local ne doit pas être dans une zone de passage. Il est interdit de marcher dessus ou d'y poser quoi que ce soit. Il sera nettoyé à l'aide d'un chiffon doux et d'un produit non abrasif.
- L'utilisation des produits intégrés au local (pompe, filtre...) doit être conforme aux recommandations fournies avec chacun de ces produits (notices à conserver).

Préparation :

- **Le Terrassement et la préparation du fond :**

Réaliser le terrassement en tenant compte des éléments suivants :

Profondeur : Dimensions du local – 10 cm* + chape 10 cm + lit de grave selon nature du terrain.

Largeur/longueur : dimensions du local + 20 cm sur l'arrière et les cotés, + 50 à 60 cm du côté des sorties de plomberie.

*La partie enterrée devra dépasser de 10 cm par rapport au niveau fini de la plage (pour limiter les risques d'inonder le local et faciliter la prise en main du couvercle pour l'ouvrir).

- **Dans tous les cas** : Prévoir un drain en partie basse du terrassement avec évacuation vers les eaux pluviales, un fossé et/ou prévoir la pose d'un vide cave (puits de décompression).
Toutes les précautions auront donc été prises pour que la zone de remblai autour du local enterré reste drainée sur toute sa hauteur.
Un orifice est percé en partie basse du local pour évacuer les eaux liées à la maintenance (interventions, fuite éventuelle) ; ne pas l'obturer.
- **Pour éviter toute déformation** due au poids du filtre plein ou des canalisations, **il est impératif de réaliser une base solide** :
Sur terrain humide : Poser un lit drainant de grave 10/40 par exemple de 10 cm, puis réaliser une dalle béton armé de 8 à 10 cm.
Sur terrain à risque plus faible un lit de tout venant 0/20 compacté + chape de mortier (20% ciment et 80% sable) renforcé par un treillis soudé.
- **La chape sera suffisante** pour pouvoir recevoir **les descentes de tubes d'aspiration, refoulement et prise balai (voire vers chauffage), réalisées en PVC rigide**, pour éviter tout risque d'affaissement de la paroi en cas de tassement du terrain à l'aplomb des tuyaux.

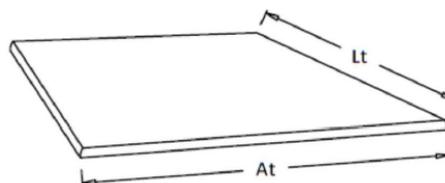
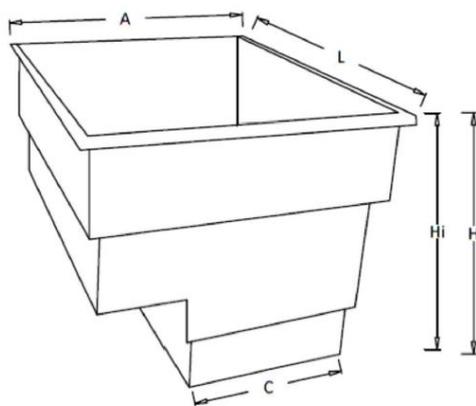
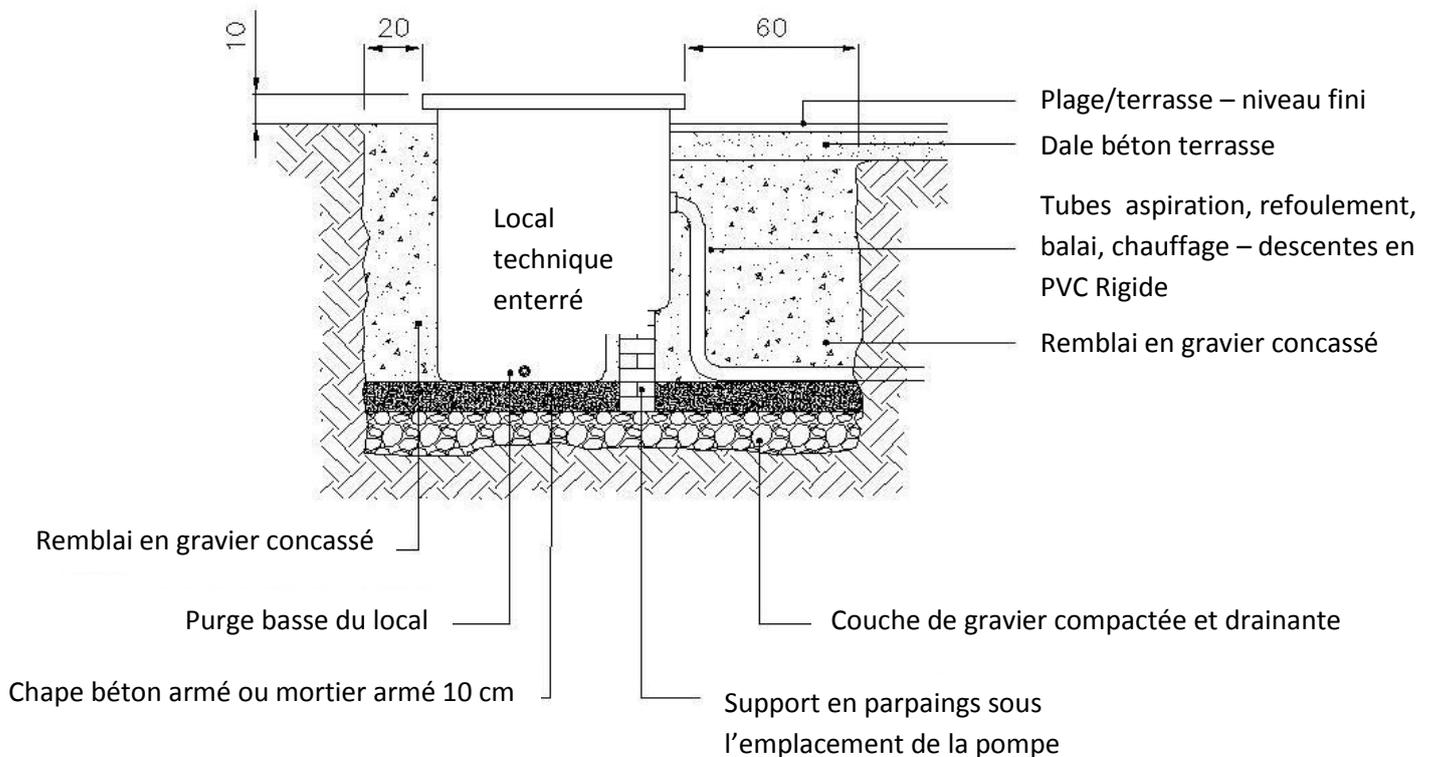
- La partie destinée à supporter la pompe de filtration sera appuyée sur une colonne de parpaings, laquelle sera calée par la chape de fond.
- La construction de murets en parpaings, attenants à la chape de fond, sur les cotés peut également être envisagée afin de limiter la poussée du remblai sur les parois du local.

Le remblai :

- Les tubes reposant sur la chape du fond auront été protégés par une couche de sable de 20 cm.
- Le remblai doit être effectué avec un gravier concassé type 6/10 ou 10/14.
 - Ne pas remblayer avec de la terre.
 - Ne pas remblayer avec du tout venant type 0/20 ou même du sable.
- Le remplissage sera effectué avec soin par couches successives.

REMARQUE : la déformation des parois du local ne peut entraîner une demande de prise en charge du fait de facteurs relevant essentiellement de la mise en œuvre.

Schéma de principe



DIMENSIONS en m	EXTERIEURES			INTERIEURES		COUVERCLE	
	A	L	H	C	Hi	Ac	Lc
SCP-370-0002	1.055	1.21	0.86	0.54	0.85	1.085	1.29
SCP-370-0003/004	1.145	1.22	0.95	0.6	0.93	1.16	1.305
SCP-370-0005	1.335	1.44	1.07	0.76	1.045	1.375	1.52